



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics
Administration des ponts et chaussées

Inauguration du rond-point à Reichlange

25 mars 2026

Dossier de presse



Sommaire :

Descriptif général du rond-point	3
Descriptif des travaux du rond-point	4
Réhabilitation de l'OA318	7
Passerelle pour cyclistes	8
Chiffres-clés et organigramme	9



Descriptif général du rond-point :

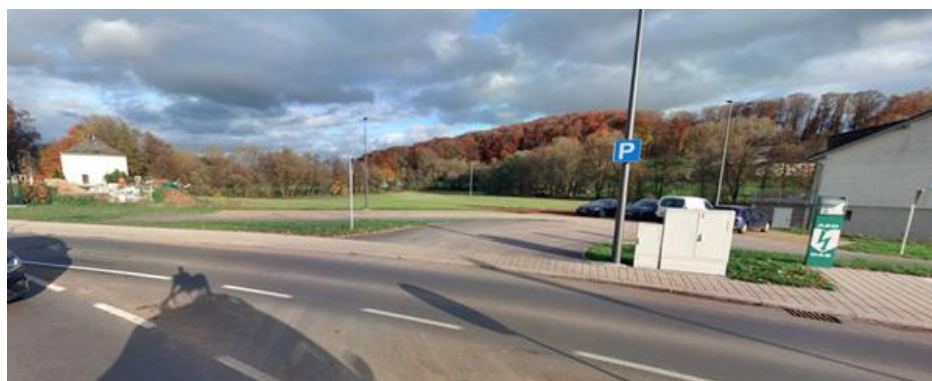
Le réaménagement du carrefour formé par les routes nationales N12, N22 et N23 a été entrepris dans le but d'améliorer significativement la sécurité routière ainsi que la fluidité du trafic à cet endroit névralgique essentiel pour la mobilité dans le Nord du pays. Plusieurs variantes ont été analysées et la construction d'un giratoire, constituant non seulement la solution la plus sûre, mais également celle offrant les meilleures capacités d'absorption du trafic à long terme, a été retenue.



La création du giratoire ayant réduit l'emprise du parking existant, l'Administration des ponts et chaussées a réalisé, à ses frais, huit emplacements compensatoires du côté nord, entre les branches N12 - rue de Bettborn et N23 - rue d'Ospern.



En complément, l'administration communale de Redange/Attert a aménagé un nouveau parking situé au sud de la N12 - rue de Bettborn, destiné exclusivement au stationnement local et exploité comme tel par la commune. Cet aménagement a été réalisé sur le chemin vicinal desservant la maison isolée implantée sur la parcelle n° 88/1063.



Dans le cadre de l'engagement du Syndicat intercommunal *De Réidener Kanton* en faveur du développement d'un réseau cyclable communal cohérent et sécurisé, les trottoirs bordant le giratoire ont été élargis pour atteindre une largeur comprise entre 3 et 4 mètres, permettant leur utilisation comme pistes mixtes piéton*ne*s–cyclistes.

La piste cyclable existante a par ailleurs été prolongée en direction de Redange/Attert jusqu'au chemin vicinal reliant Ospern à la N12, assurant ainsi une continuité fluide et sûre pour les usagers*ères.



Descriptif des travaux du rond-point :

Les travaux comprennent la construction complète du giratoire et de ses trottoirs, la réalisation des parkings, le renouvellement de l'éclairage public, la réhabilitation des canalisations d'eaux mixtes et pluviales, ainsi que la mise à niveau du réseau électrique. La station météorologique utilisée pour la gestion des interventions hivernales de l'Administration des ponts et chaussées dans le secteur de Redange/Attert a également été déplacée.

Compte tenu du rôle stratégique de ce carrefour, exclusivement composé de routes nationales et essentiel pour la mobilité régionale, un barrage complet de la circulation n'a pas été envisageable. Une planification minutieuse a ainsi été mise en place pour garantir la sécurité du chantier tout en maintenant la circulation. Les travaux ont été réalisés par étapes successives.

Le chantier a ainsi débuté le 2 avril 2024 par le prolongement de la conduite d'évacuation des eaux superficielles, ainsi que par la construction d'environ la moitié de l'anneau du giratoire, réalisée parallèlement à l'ancien carrefour, lequel est resté en service durant toute cette phase.



Afin de permettre le déplacement de l'accès à la maison isolée située au sud, un mur de soutènement en béton armé, habillé d'un parement en pierres naturelles, a été construit pour rattraper un dénivelé d'environ 1,60 m entre le terrain et le trottoir projeté. Un garde-corps de 1,30 m, fabriqué par l'atelier central de l'Administration des ponts et chaussées, a été installé pour sécuriser le trottoir longeant ce dénivelé.



Les différentes branches du giratoire ont ensuite été raccordées successivement, en commençant par la branche sud et en progressant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Chaque raccordement a été exécuté sous barrage complet de la branche concernée, garantissant des conditions de travail sûres et maîtrisées. La première couche d'enrobés à l'intérieur du giratoire a été posée avec une surlargeur afin de permettre une circulation temporaire en double sens durant les phases transitoires. Les passages combinés piéton*ne*s–cyclistes et les nouveaux arrêts de bus en cap ont été aménagés conformément aux exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, en conformité avec la Loi du 7 janvier 2022 portant sur l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs. L'ensemble des raccordements a été achevé le 30 avril 2025.



La réalisation des îlots de séparation et de l'anneau intérieur du giratoire s'est déroulée sous le barrage d'une seule branche, avec l'installation d'un dispositif de feux tricolores à trois phases, garantissant une gestion sécurisée et efficace de la circulation.



La couche de roulement finale a été appliquée entre les 27 et 29 juin 2025, période durant laquelle l'équipe de marquage de l'Administration des ponts et chaussées a pu réaliser la majorité du marquage horizontal. Le giratoire a été définitivement ouvert à la circulation le 29 juin 2025, vers 22h00.



La Division de la voirie de Diekirch de l'Administration des ponts et chaussées a assuré l'intégralité de la conception du projet - incluant les variantes du giratoire, de la piste cyclable et des parkings - ainsi que la production des plans et la coordination du chantier jusqu'à son achèvement.

Après l'achèvement des travaux routiers prévus, l'Administration de la nature et des forêts a installé une « tour des hirondelles » entre les branches N22 - rue de Redange et N12 - rue de Saeul, sur le côté ouest du giratoire.



Parallèlement, l'administration communale de Redange/Attert a procédé à l'aménagement des surfaces vertes, ainsi que de l'intérieur du giratoire. Celui-ci accueille désormais une sculpture éclairée, complétée par diverses plantations et un système d'arrosage intégré assurant leur entretien.



Réhabilitation de l'OA318

Construction d'une passerelle pour cyclistes

En plus du projet du nouveau rond-point, le projet de réhabilitation de l'OA318 a été partiellement réalisé en parallèle. Ce projet prévoyait non seulement la réhabilitation de l'ouvrage existant, mais aussi la construction d'une passerelle pour cyclistes.

Ouvrage d'art OA318



Descriptif général :

Construit autour de 1950, ce pont présentait des dégradations avancées dans les parties supérieures ainsi que dans les parties inférieures au niveau des encorbellements. Néanmoins, la structure portante était en bon état. Cela a permis d'opter pour un projet de réhabilitation plutôt que pour une reconstruction complète.

Descriptif des travaux :

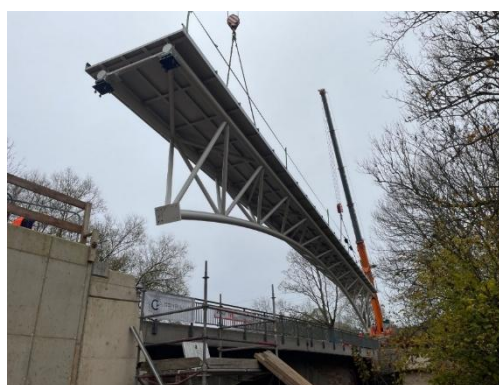
Les travaux ont été réalisés en deux phases, tout en maintenant en permanence une voie de circulation ouverte pour le trafic motorisé ainsi qu'un trottoir pour les piétons. Ils ont consisté, dans un premier temps, à mettre à nu le tablier existant jusqu'à la structure en béton armé. Par la suite, une nouvelle dalle de reprofilage a été réalisée sur l'existant. L'objectif était de créer des pentes plus importantes afin de permettre une meilleure évacuation des eaux de surface.

Ensuite, un nouveau complexe d'étanchéité a été mis en place. De nouveaux trottoirs collaborants en béton 4LP ont également été réalisés, avec une finition en béton brossé. Cette finition augmente la rugosité de la surface et améliore par conséquent la sécurité des usagers en hiver.

Les nouveaux trottoirs ont une largeur de 1,50 m. Le nouveau garde-corps, d'une hauteur de 1,10 m, contribue également à améliorer la sécurité des usagers. Enfin, une nouvelle couche de roulement a été réalisée. La largeur finale de la voirie est de 7 m.

Passerelle pour cyclistes

En complément de la réhabilitation de l'OA318, une passerelle pour cyclistes a été réalisée afin de permettre le développement du réseau communal de pistes cyclables. La passerelle repose sur deux culées en béton armé, fondées sur des micropieux. Les travaux ont donc débuté par la réalisation des micropieux, suivie de la construction des culées. Des murs de soutènement ont ensuite été réalisés de part et d'autre des culées afin d'assurer le soutien des accès à la passerelle. La structure métallique, y compris le platelage, a été assemblée en atelier. Après sa mise en peinture en usine, elle a été transportée sur le chantier par convoi exceptionnel, puis mise en place à l'aide de deux grues. La passerelle présente une portée de 36 m et une largeur utile d'environ 3 m. Le platelage est revêtu d'un revêtement RHD, garantissant une bonne adhérence pour les usagers*ères. Le garde-corps présente une hauteur de 1,30 m.



Chiffres-clés

- Début des travaux (**giratoire**) : 2 avril 2024
 - Fin des travaux : 1^{er} septembre 2025
 - Diamètre extérieur du giratoire : 52 m (anneau de circulation : 9 m, largeur en pavés : 2 m)
 - Coûts totaux : 3.788.500 € TTC (dont 2.145.000 € pour le compte de l'État)
-
- Début des travaux (**OA318/passerelle**) : 12 juin 2023
 - Fin des travaux : 21 novembre 2025
 - Longueur : 36 m
 - Largeur de la passerelle : 3 m
 - Coûts totaux : 2.290.000 € TTC



Organigramme général

Maître d'ouvrage	ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Maître d'œuvre	Administration des ponts et chaussées / Division de la Voirie de Diekirch
Entreprises	<i>Giratoire</i> : Kohl Constructions S.A. <i>OA318/Passerelle</i> : Tralux S.à.r.l., Consilium Build Management